

**Bruxelles, le 10 octobre 2025
(OR. en)**

13707/25

**CADREFIN 247
FIN 1175
POLGEN 157**

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Cadre financier pluriannuel 2028-2034 - Débat d'orientation

I. INTRODUCTION

1. Le 16 juillet et le 3 septembre 2025, la Commission a présenté son paquet de propositions relatives au cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034. Conformément aux échanges qui ont eu lieu lors de la session de juillet du Conseil des affaires générales, la présidence s'efforce de faire avancer les travaux relatifs à ce paquet de manière globale et dans les meilleurs délais.
2. À la suite d'un premier débat d'orientation lors de la session du Conseil des affaires générales du 18 juillet 2025, la présidence a entamé des travaux au niveau technique pour recenser les éléments possibles du futur projet de cadre de négociation au sein du groupe ad hoc sur le CFP. Parallèlement, les sous-groupes chargés des partenariats nationaux et régionaux, du Fonds européen pour la compétitivité et de l'instrument "Europe dans le monde" ont entamé l'examen des éléments ne figurant pas entre crochets des propositions concernant leur périmètre. Le groupe "Ressources propres" s'est consacré, quant à lui, à l'examen des propositions relatives aux ressources propres. De plus, d'autres instances préparatoires ont entamé l'examen des parties ne figurant pas entre crochets des propositions sectorielles restantes.

3. Pour faciliter les travaux à tous les niveaux, la présidence souhaite continuer à informer les ministres de l'examen du paquet relatif au CFP au sein du Conseil. Ce premier rapport décrit les travaux réalisés depuis la session du Conseil des affaires générales sur la base des échanges qui ont eu lieu au sein du groupe ad hoc sur le CFP entre la mi-juillet et le début du mois d'octobre 2025.
4. Le 31 juillet 2025, dans le cadre des travaux du groupe ad hoc sur le CFP, la présidence a diffusé un questionnaire pour permettre aux délégations de partager leurs premiers points de vue sur les propositions relatives au CFP 2028-2034. Ce questionnaire s'articulait autour de six thèmes principaux: structure du CFP, flexibilité, impact et performance, administration, protection des intérêts financiers de l'Union et recettes.
5. Les discussions au sein du groupe ad hoc sur le CFP, souvent précédées de fiches explicatives et de présentations de la Commission, ont porté sur les différents aspects thématiques, procéduraux et horizontaux figurant entre crochets dans les propositions. Le Coreper a été informé des travaux effectués et a procédé à un premier échange de vues le 24 septembre 2025. La Commission continue de faciliter les travaux au niveau technique, notamment en apportant des réponses aux observations et aux questions des délégations.
6. Sur la base de ces échanges, la présidence a recensé les éléments possibles d'un futur projet de cadre de négociation, souhaitant fournir une vue d'ensemble complète des questions et des options possibles qui doivent encore faire l'objet d'un examen plus approfondi et d'une rationalisation accrue au niveau politique. Les éléments possibles d'un futur projet de cadre de négociation sont élaborés et mis au point sous la seule responsabilité de la présidence. Ils ne sont contraignants pour aucune délégation.

II. ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX AU SEIN DU CONSEIL

7. Le groupe ad hoc sur le CFP a examiné les aspects horizontaux de la proposition relative au CFP ainsi que les éléments figurant entre crochets des propositions relevant de la rubrique 2 ("Compétitivité, prospérité et sécurité") en vue de la préparation du futur projet de cadre de négociation.
8. Le recensement des éléments possibles pour un futur projet de cadre de négociation est toujours en chantier, car ces éléments continueront d'évoluer afin de tenir compte des échanges au sein du groupe ad hoc sur le CFP, du groupe "Ressources propres", du Coreper et du Conseil des affaires générales.

9. La présidence prévoit de revenir vers le Conseil des affaires générales en novembre pour examiner les éléments figurant entre crochets relatifs à la rubrique 1 ("Cohésion économique, sociale et territoriale, agriculture et développement rural, affaires maritimes, prospérité et sécurité") et en décembre pour examiner ceux relatifs aux rubriques 3 et 4 ("Europe dans le monde" et "Administration"), ainsi qu'aux recettes, afin de préparer un premier projet de cadre de négociation avant le Conseil européen de décembre.

III. QUESTIONS DESTINÉES AUX MINISTRES

10. La présidence a pris note des observations formulées par les délégations au cours des travaux préparatoires. Dans ce contexte, les ministres sont invités à se concentrer sur ce qu'ils considèrent comme les questions les plus importantes sur le plan politique pour répondre aux questions suivantes concernant les aspects horizontaux et la rubrique 2 de la proposition relative au CFP:

Compte tenu de la structure rationalisée proposée pour le CFP, comment le budget de l'UE peut-il répondre efficacement aux objectifs de simplification, de prévisibilité, d'impact et de réactivité reposant sur une structure de gouvernance solide?

Les propositions de la rubrique 2 visent à renforcer la compétitivité, la prospérité et la sécurité européennes. Comment pouvons-nous atteindre au mieux ces objectifs?